

actuellement difficile, voire extrêmement inquiétante. J'espère avoir clairement fait ressortir que le gouvernement canadien s'en préoccupe grandement et qu'il fait tous les efforts possibles sur le plan multilatéral et bilatéral, pour remédier aux problèmes, où qu'ils se posent. Malgré des perspectives assez sombres à cet égard, il n'y a pas lieu de désespérer. Les droits de la personne ne seront mieux respectés dans le monde que dans la mesure où les futurs dirigeants seront éduqués dans le respect des normes internationalement reconnues. Les progrès, quoique lents, sont évidents. A peine plus de cent ans se sont écoulés depuis l'abolition universelle de l'esclavage, et les empires coloniaux n'ont été démembrés que dans les trente dernières années. Je signale au passage que l'ONU a grandement accéléré leur déclin. Il n'y a donc pas lieu de croire que la communauté internationale ne pourra également, avec le temps et la volonté politique nécessaire, résoudre les grands problèmes contemporains touchant aux droits de la personne. Bien sûr, il s'agit là d'une tâche qui prendra des décennies, qui mobilisera des générations, mais je puis vous assurer que le Canada continuera d'appuyer toute mesure pratique et concrète devant mener à son accomplissement.